

ACTION URGENTE

PUBLIC

Index AI : MDE 13/054/2007 – ÉFAI
15 mai 2007

AU 113/07 Craintes pour la sécurité/ Craintes de torture et de mauvais traitements

IRAN	Bejaz Ahmad Qasabian (h)]
	Moqdad Khalilpour (h)]
	Pooya Mahmoudian (h)] étudiants à l'Université polytechnique
	Majid Tavakkoli (h)] Amir Kabir à Téhéran
	Majid Sheikhpour (h)]
	Babak Zamanian (h)]

Au moins six étudiants – dont cinq qui mènent des activités dans des publications étudiantes – de l'Université polytechnique Amir Kabir à Téhéran, la capitale, ont été arrêtés et pourraient être détenus à la prison d'Evin. Amnesty International craint qu'ils ne soient torturés ou soumis à d'autres formes de mauvais traitements.

Ahmad Qasabian, Moqdad Khalilpour, Pooya Mahmoudian, Majid Tavakkoli et Majid Sheikhpour sont rédacteurs en chef de publications étudiantes. Tous auraient été interpellés en raison d'articles jugés « insultants à l'égard du caractère sacré de l'islam », une infraction pénale. Ces écrits auraient été publiés le 30 avril dans plusieurs journaux étudiants.

D'après les informations reçues, Ahmad Qasabian, directeur de rédaction de Sahar, a été arrêté le 3 mai, et Moqdad Khalilpour, rédacteur en chef d'Atiyeh, le 7. Trois autres étudiants, Pooya Mahmoudian, Majid Tavakkoli et Majid Sheikhpour, respectivement rédacteurs en chef de Rivar, de Khat-e Sefer et de Sar-e Khat, d'autres publications étudiantes, auraient été convoqués par un tribunal révolutionnaire le 8 mai et arrêtés l'après-midi même par des fonctionnaires de l'appareil judiciaire.

Ahmad Qasabian serait détenu dans la section 209 de la prison d'Evin, qui est dirigée par le ministère du Renseignement et échappe au contrôle de l'administration pénitentiaire iranienne.

Babak Zamanian, porte-parole de l'Association des étudiants islamiques d'Amir Kabir, aurait été appréhendé le 25 avril et aurait comparu devant un tribunal le même jour. Il a été inculpé d'« atteinte à la sécurité de l'État ». Cette accusation pourrait être liée à des interviews qu'il aurait accordées à des stations de radio émettant à l'étranger. Babak Zamanian avait déjà passé plusieurs jours en détention à la suite de ces entretiens. Il serait actuellement détenu à la section 209 de la prison d'Evin.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Après la publication d'articles jugés controversés par certains étudiants, des affrontements ont éclaté sur le campus de l'Université polytechnique Amir Kabir, entre étudiants et bassidji (miliciens volontaires), qui se considèrent sous l'autorité du Guide suprême de la Révolution. Plusieurs étudiants auraient été sauvagement battus. Certains nient l'authenticité des articles en question, qui avaient selon eux été écrits dans le but de fournir un prétexte à la répression des étudiants journalistes et militants.

Ces arrestations ont eu lieu pendant l'élection, le 7 mai, du conseil d'administration du syndicat étudiant de l'université, l'Association des étudiants islamiques. Selon des observateurs, elles avaient pour but de perturber le processus électoral.

Ali Reza Jamshidi, porte-parole du ministère de la Justice, aurait déclaré le 2 mai qu'une enquête avait été ouverte sur ces événements.

Le 11 décembre 2006, alors qu'il prononçait un discours à l'Université polytechnique Amir Kabir, le président Mahmoud Ahmadinejad a été interrompu par des huées ; un étudiant a brûlé sa photographie et un autre a lancé une chaussure en direction de l'estrade.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en persan, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

- exprimez votre préoccupation quant à la sécurité de ces six étudiants (merci de les nommer) ;
- demandez des précisions sur les raisons de leur arrestation, en particulier sur les charges éventuellement retenues contre eux, en insistant sur le fait que celles-ci devraient sans tarder leur être communiquées, ainsi qu'à leurs avocats ;
- demandez qu'ils soient immédiatement libérés s'ils ne doivent pas être inculpés d'une infraction pénale dûment prévue par la loi ;
- priez les autorités de veiller à ce qu'ils soient autorisés immédiatement et sans condition à consulter un avocat, à recevoir la visite de membres de leur famille et à bénéficier de tous les soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin ;
- efforcez-vous d'obtenir la garantie qu'ils ne seront ni torturés, ni maltraités en détention.

APPELS À :

Guide spirituel de la République islamique d'Iran :

His Excellency Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei, The Office of the Supreme Leader
Shoahada Street, Qom, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : info@leader.ir

istiftaa@wilayah.org

Fax : +98 251 7774 2228 (précisez : « FAO the Office of His Excellency, Ayatollah al Udhma Khamenei »)

Formule d'appel : Your Excellency, / Excellence,

Ministre du Renseignement :

Gholam Hossein Mohseni Ejeie

Ministry of Intelligence, Second Negarestan Street, Pasdaran Avenue, Téhéran, République islamique d'Iran

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Ministre,

Responsable du pouvoir judiciaire :

Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi

Ministry of Justice, Ministry of Justice Building, Panzdah-Khordad Square, Téhéran, République islamique d'Iran

Fax : +98 21 3390 4986 (Merci de vous montrer persévérant)

Courriers électroniques : info@dadgostary-tehran.ir (dans le champ réservé à l'objet, veuillez écrire : « FAO Ayatollah Shahroudi »)

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Président :

His Excellency Mahmoud Ahmadinejad

The Presidency, Palestine Avenue, Azerbaijan Intersection, Téhéran, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : dr-ahmadinejad@president.ir

via son site Internet : www.president.ir/email

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Président,

Porte-parole du Majlis-e Shoura-e Islami (Assemblée consultative islamique) :

His Excellency Gholamali Haddad Adel

Majles-e Shoura-ye Eslami, Baharestan Square, Téhéran, République islamique d'Iran

Fax : + 98 21 3355 6408

Courriers électroniques : hadadadel@majlis.ir

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 26 JUIN 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*